

LA FOULEE VERTE DES OLONNES

Assurance R.C.P.

Mairie Annexe de la Jarrie
85100 LES SABLES D'OLONNE
lafouleevertedesolonne@gmail.com

WTW France Département Sport Evènement
DGPL Fédérations, 2, rue de Gourville
45911 ORLEANS CEDEX 9
Tél. : 09 72 72 01 19

fr.ffrandonnee@wtwco.com

Contrat n° : 41789295M / 0002

Garantie financière :
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution
3, place Marcel Paul - 92000 Nanterre
Tel 33(0)1 79 96 63 40
Contrat n° 4000716162 /1



COMITE DEPARTEMENTAL
DE RANDONNEE PEDESTRE
Maison des Sports
85000 LA ROCHE SUR YON

Les Sables, le 1/09/2026

NOTICE D'INFORMATION

Séjour N° : FR020799

SEJOUR CAUTERETS (Hautes-Pyrénées)

Du dimanche 16 Mai au dimanche 23 Mai 2027

Soit 7 nuitées et 5 jours de randonnées

La sortie est ouverte aux adhérents de l'Association, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2026/2027 (lors de l'inscription) avec assurance RC ou plus. Ouverture possible à d'autres licenciés FFRandonnée avec licence 2026/2027 avec assurance RC ou plus (lors de l'inscription).

Nombre de participants : **16 au minimum et 32 au maximum**

Dates : **Du 16 au 23 Mai 2027**

Déplacements sur place : en co-voiturage, kilométrage 440km environ.

PROGRAMME

1er JOUR : Dimanche 16 Mai

Arrivée possible à partir de 17h. Installation dans les chambres. Apéritif de bienvenue. Dîner sur place. Soirée libre.

2ème JOUR : Lundi 17 Mai

Après le petit-déjeuner, départ pour la vallée du LATOUR pour la découverte de la frutière et du lac d'Estom. Pique-nique en cours de randonnée.

Déplacement aller/retour : 30 km

Temps de marche : environ 4h ; environ 10 km ; Dénivelé + : 450m

Retour au centre, dîner au centre, soirée libre (possibilité participation aux animations du centre)

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du
Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

3ème JOUR : Mardi 18 Mai

Après le petit-déjeuner, départ pour une randonnée dans la vallée de GAVARNIE : le cirque de Gavarnie est classé au patrimoine de l'Unesco. Flore exceptionnelle. Pique-nique en cours de randonnée.

Déplacement aller/retour : 120 km

Temps de marche : 5 h ; environ 10 km, Dénivelé + : 700m

Retour au centre, dîner au centre, soirée libre (possibilité participation aux animations du centre).

4ème JOUR : Mercredi 19 Mai

Après le petit-déjeuner, départ pour une randonnée sur les crêtes du HAUTACAM pour profiter d'un magnifique panorama. Pique-nique en cours de randonnée.

Déplacement aller/retour : 140 km

Temps de marche : environ 5 h : environ 10 km, Dénivelé + : 200m

Retour au centre, dîner au centre, soirée libre (possibilité participation aux animations du centre).

5ème JOUR : Jeudi 20 Mai

Journée détente sans randonnée.

Accès libre à l'espace balnéo : « Les bains de Pyrène ».

Déjeuner au domaine de Pyrène.

Cette journée vous offrira la possibilité de visiter la station thermale de Cauterets avec son architecture typique des villes thermales du 19è, de visiter la fabrique de berlingots, ou de voir les cascades en montant vers le pont d'Espagne, etc. Ou tout simplement de ne rien faire !

Dîner au centre, soirée libre (possibilité participation aux animations du centre).

6ème JOUR : Vendredi 21 Mai

Après le petit-déjeuner, départ pour une randonnée dans la vallée du MARCADAU : paysages d'altitude, lacs aux couleurs profondes. Pique-nique en cours de randonnée.

Déplacement aller/retour : 150 km

Temps de marche : environ 7 h, environ 16 km, Dénivelé + : 800m

Retour au centre, dîner au centre, soirée libre (possibilité participation aux animations du centre).

7ème JOUR : Samedi 22 Mai

Après le petit-déjeuner, départ pour une randonnée dans la vallée de GAUBE et le Pont d'Espagne à travers une forêt profonde. Pique-nique en cours de randonnée.

Déplacement aller/retour : 15 km

Temps de marche : environ 6h, environ 15 km, Dénivelé + : 700m

Retour au centre, dîner au centre, soirée libre (possibilité participation aux animations du centre).

8ème JOUR : Dimanche 23 Mai

Départ après le petit-déjeuner.

HEBERGEMENT :

VILLAGE VACANCES CAP France « LES MARRONNIERS », Domaine de Pyrène,

Adresse : 49, avenue du marmelon vert, 65110 CAUTERETS

Tél : 05.62.92.12.12

Chambre à 2 lits, sanitaire privé, TV, sèche-cheveux. Lits faits à l'arrivée, linge toilette fourni.

COUT DU SEJOUR

Le coût du séjour est fixé à 790.00 € par personne prix ferme et définitif non révisable.

Ce prix comprend :

- La pension du dîner du jour 1 au petit déjeuner du dernier jour.
- Les visites inscrites au programme.

Ne sont pas compris :

- Le co-voiturage aller et retour et les déplacements sur place.
- Les dépenses personnelles
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, rapatriement)
- D'une manière générale tout ce qui n'est pas indiqué comme compris.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont ouvertes (Contacter : Serge ou Fredy BERGER au 06.70.65.95.79). **Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 240.00 € à l'ordre de La Foulée Verte des Olonnes** à l'adresse suivante : Mr ou Mme BERGER , 54 Bd Pasteur, Villa Agapanthe, Apt D005, 85100 LES SABLES D'OLONNE

Suivant le nombre d'inscrits, la décision, de réaliser ou non ce séjour, sera prise au 15 Octobre 2026.

En cas d'annulation, le remboursement de l'inscription sera effectué par l'Association.

S'il est décidé de réaliser ce séjour, votre inscription deviendra définitive après signature et renvoi du bulletin sous 15 jours. Le chèque de réservation sera affecté au règlement du séjour.

ASSURANCES FACULTATIVES :

Vous aurez la possibilité de souscrire, lors de l'inscription définitive, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

PAIEMENTS :

Après la validation du séjour et de votre inscription, vous aurez la possibilité de payer soit par chèque soit par carte bancaire via le site HelloAsso (un lien vous sera transmis en même temps que la confirmation de votre inscription. Si vous choisissez de payer par CB, votre chèque d'acompte sera détruit)

. Acompte n° 1 de 240.00 € lors de l'inscription. Date limite : 15/10/2026. Ainsi que le paiement des primes d'assurance (facultatives).

. Acompte n° 2 de 250.00 € pour le 1^{er} février 2027

. Acompte n° 3 de 300.00 € pour le 1^{ER} avril 2027

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites et les contributions EIT et UEIT seront systématiquement dues, et ne sont pas remboursables.

Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre de La Foulée Verte des Olonnes.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

DEPLACEMENT

Les participants sont invités à se regrouper, par affinité, pour viser à constituer des équipages de 3 à 4 personnes par véhicule.

FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :

En cas d'annulation de la part d'un participant, sauf s'il trouve un remplaçant, les conditions d'annulation seront celles indiquées dans le Règlement Intérieur à savoir :

. Annulation signifiée avant le 15 Novembre 2026 : restitution des sommes versées avec une retenue du montant des contributions EIT, UEIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites.

. Annulation signifiée entre le 16 Novembre 2026 et le 15 Février 2027 : restitution des sommes versées avec une retenue de 30% pour frais de dossier, plus le montant des contributions EIT, UEIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites.

. Annulation signifiée entre le 16 Février et 15 Avril : restitution des sommes versées avec une retenue de 50% pour frais de dossier, plus le montant des contributions EIT, UEIT et des primes d'assurances éventuellement souscrites.

. Annulation postérieure au 15 Avril 2027 : retenue de 100 % du montant total du séjour ;

Tout désistement devra obligatoirement être signifié par écrit à l'organisateur du séjour qui informera le Correspondant Tourisme, le Président et le Trésorier. De plus, en cas de non-présentation au rendez-vous ou si le participant ne peut présenter les documents de police ou de santé exigés pour le séjour il ne pourra prétendre à aucun remboursement.

DIVERS :

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

CESSION DU SEJOUR :

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Rando-Découverte valide et couvrant l'intégralité du séjour.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. Cependant, les contributions EIT et UEIT ainsi que les primes d'assurances éventuellement souscrites resteront acquises à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION : tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agréée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte. Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Conditions générales de vente et notice sur les assurances consultables à la Permanence de l'Association ou sur le site de l'association : *lafouleevertedesolonnes.fr*